

DESCRIPTION D'AFFECTATION

Préambule:

Le programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) est au sein des Nations Unies l'organisation qui, au niveau mondial, est chargée de promouvoir le volontariat pour la Paix et le Développement. Le volontariat profite à la fois à l'ensemble de la société et à la personne qui se porte volontaire. Les Volontaires des Nations Unies contribuent à la paix et au développement en faisant du plaidoyer pour le volontariat en général, en encourageant les partenaires à intégrer le volontariat dans leurs programmes de développement et en mobilisant des volontaires. Dans la plupart des cultures, le volontariat est profondément ancré et établi dans les sociétés avec la tradition de partage et d'entraide au sein des communautés.

A cet égard, les Volontaires des Nations Unies prennent part aux différentes formes de volontariat et jouent un rôle important pour le développement et la paix en collaboration avec les partenaires, les agences hôtes et les communautés locales. Durant toute leur affectation, les Volontaires des Nations Unies font la promotion du volontariat à travers leur action et leur conduite. S'engager dans les activités volontaires peut effectivement et positivement enrichir leur compréhension des réalités sociales et locales, aussi bien que créer un pont entre eux-mêmes et les personnes dans leur communauté d'accueil. Ceci rend le temps qu'ils dépensent en tant que volontaire plus valorisant et productif.

Informations générales

- | | |
|---|--|
| 1. Pays: | Mali |
| 2. Agence: | RCO |
| 3. Type d'affectation VNU: | Volontaire des Nations Unies International |
| 4. Nombre de Volontaires: | 1 |
| 5. Lieu d'affectation: | Bamako |
| 6. Durée: | 24 mois |
| 7. Date présumée de début d'affectation: | 1 octobre 2019 |

8. Conditions de vie:

Bamako est un lieu d'affectation sans famille avec un environnement de travail et de sécurité difficile. Le Mali est un lieu d'affectation sans famille. Les conditions de vie sont acceptables à Bamako, mais les instructions de sécurité doivent être strictement respectées en tout moment. Du logement adéquat est disponible à la location à US \$ 500-1500 par mois. La monnaie nationale est le Franc CFA (le taux de change de Novembre 2017 était de 1 US \$ = 540 FCFA). Les cartes de crédit Visa sont acceptées dans certains hôtels et grands magasins. Le Mali étant un pays sujet au paludisme, les moustiquaires sont fortement recommandées. Les médicaments de base sont disponibles dans les pharmacies, mais il faut prévoir des médicaments spécialisés.

Les recommandations de sécurité du DSS des Nations Unies (UNDSS) doivent être suivies par tout le personnel des Nations Unies dans le cadre de leurs missions au Mali.

T. +49 (0) 228-815 2000

A. Platz der Vereinten Nationen 1, 53113 Bonn, Allemagne *Nous sommes l'inspiration en action*

F. +49 (0) 228-815 2001

W. www.unv.org

Par souci d'expérience enrichissante, les volontaires de l'ONU à la MINUSMA s'acquittent de leurs tâches avec souplesse, engagement et volonté de vivre et de travailler dans des conditions difficiles, notamment de chaleur et d'approvisionnement limité en eau et en électricité.

La vaccination de la fièvre jaune est obligatoire (la carte jaune de vaccination pourra vous être demandé à votre arrivée à l'aéroport). D'autres vaccinations telles que la méningite, l'hépatite B sont également recommandées. A Bamako, les médicaments de base sont disponibles dans les pharmacies mais il est recommandé de se munir de ses médicaments spécialisés.

9. Type de lieu d'affectation: Affectation sans famille
Supervision, initiation, orientation et devoir de protection des Volontaires des Nations Unies.

Les Volontaires des Nations Unies devraient bénéficier du devoir de protection et de diligence de l'entité hôte égal à celui de tout son personnel. L'appui de l'entité hôte au Volontaire des Nations Unies inclut, mais n'est pas limité à :

- Des séances d'information préliminaires sur l'organisation et sur le contexte professionnel y compris la sécurité, les procédures d'urgence, les bonnes pratiques culturelles et l'orientation vers l'environnement local ;
 - Un appui administratif à l'arrivée, y compris l'ouverture de comptes bancaires, les demandes de permis de séjour et autres démarches officielles requises par le gouvernement hôte ou l'entité hôte ;
 - Une orientation, un mentorat et un encadrement adéquats par un superviseur, y compris la provision d'un plan de travail clair et d'une évaluation de performance ;
 - L'accès à l'espace de bureau, aux équipements de bureau, l'appui informatique et à tous les autres systèmes et outils requis pour atteindre les objectifs de l'affectation, y compris une adresse électronique de l'entité hôte ;
 - L'accès aux connaissances institutionnelles, ainsi qu'aux programmes de formation et d'apprentissage de l'entité hôte ;
- L'inclusion du volontaire dans le plan de sécurité ;
- La gestion de ses congés ;
 - Des indemnités journalières de subsistance pour les voyages officiels, le cas échéant ;
 - Tous les changements apportés à la description de l'affectation entre le recrutement effectif du Volontaire des Nations Unies et son arrivée sur son lieu d'affectation ou pendant l'affectation doivent être officialisés avec le Programme des Volontaires des Nations Unies.

10. Titre de l'affectation: Analyste Programme sur la réforme des Nations Unies, l'innovation et les ODD

11. Contexte organisationnel /Brève description du Projet:

Le Bureau du Coordonnateur Résident (BCR) est une équipe dirigée par un Spécialiste en planification stratégique qui appuie le Coordonnateur Résident et l'Equipe Pays dans la coordination des interventions et stratégies de développement mises en œuvre par les Agences des Nations Unies. Un Analyste au programme est en charge d'explorer les possibilités de mobilisations de ressources pour le financement de l'UNDAF+ et des

T. +49 (0) 228-815 2000

A. Platz der Vereinten Nationen 1, 53113 Bonn, Allemagne

F. +49 (0) 228-815 2001

W. www.unv.org

Nous sommes l'inspiration en action

programmes conjoints et d'assurer le suivi des programmes conjoints. La Chargée de Coordination assure le Secrétariat de l'Equipe pays et prend part à toutes les réunions de coordination afin d'assurer le suivi et la mise en œuvre des actions prescrites au cours desdites réunions.

Pour la vulgarisation des actions menées par les agences du Système des Nations Unies sur le terrain et la valorisation des actions globales contenues dans l'UNDAF+, le Bureau du Coordonnateur Résident dispose également d'un Chargé de Communication et de plaidoyer.

L'Equipe pays est appuyée dans ses fonctions par un Chargé de Programme pour les questions humanitaires afin d'établir une liaison permanente entre les activités du Bureau du Mali et celles des Affaires humanitaires (OCHA).

L'Assemblée générale des Nations unies a adopté, par consensus, le 31 mai 2018 une résolution entérinant une réforme importante du système des Nations unies pour le développement afin de mettre en œuvre les Objectifs de Développement Durable adoptés en septembre 2015.

Le processus de réforme du système de développement se traduira, au cours de l'année 2019 et au-delà, par des changements importants dans la mise en place, la direction, les mécanismes de responsabilisation et les capacités de l'ensemble du système des Nations Unies pour le développement. Il s'agira de prendre la mesure de toutes les dispositions utiles pour qu'il réponde aux besoins nationaux, non seulement pour mettre en œuvre les objectifs de développement durable, mais aussi pour respecter les engagements en matière de changements climatiques pris dans le cadre de l'Accord de Paris de 2015 et ceux pris au cours du sommet humanitaire mondial de 2016 à Istanbul.

Plus précisément, la réforme attribue aux coordonnateurs résidents, les premiers responsables des Nations Unies au niveau des pays pour les questions de développement, un rôle renforcé dans la coordination des activités de toutes les diverses entités des Nations Unies.

12. Objectifs de développement durable: 17. Partnerships for the Goals

13. Cadre stratégique du Programme VNU: Développement des capacités nationales par le biais du volontariat

14. Description des tâches

Sous la supervision directe du Chef du bureau du Coordonnateur Résident le/la Volontaire des Nations Unies effectuera les tâches suivantes :

- Assister à la collecte d'informations y compris la recherche documentaire ;
- Mettre en place et gérer la documentation sur la réforme, les ODD et les approches innovantes ;
- Contribuer de façon substantive aux travaux de réflexion sur la réforme, les ODD et les approches innovantes ;
- Soutenir les processus d'analyse de l'impact de la réforme sur le Système des Nations Unies au Mali ;
- Contribuer à l'élaboration des documents de synthèse sur la réforme, les ODD et les approches innovantes ;
- Assister à la préparation et à l'organisation d'ateliers et sessions de travail ;
- Contribuer à l'élaboration des rapports et comptes rendus de réunions ;

- Faciliter la communication et la gestion des informations ;
- Réaliser toute autre tâche pouvant appuyer le bureau du Coordonnateur Résident.

En plus de ce qui précède, les Volontaires des Nations Unies sont censés :

- Renforcer leurs connaissances et compréhension du concept du volontariat en lisant la documentation mise à disposition par le programme VNU, les publications externes et prendre activement part aux activités du programme VNU, par exemple s'impliquer dans les activités commémoratives de la Journée internationale des Volontaires (JIV), le 5 décembre.
- Se familiariser et développer toute forme de volontariat traditionnel et/ou local au niveau du pays d'accueil.
- Réfléter le type et la nature des actions volontaires qu'ils entreprennent, y compris leur participation dans les réflexions substantielles.
- Contribuer à la rédaction des articles sur les expériences de terrain à soumettre pour la publication du programme VNU/ site web, bulletin et notes de presse, etc.
- Contribuer au Programme d'accueil des Volontaires des Nations Unies nouvellement arrivés dans le pays d'affectation ;
- Promouvoir ou conseiller les groupes locaux dans l'utilisation des volontaires en ligne ou encourager les individus et les organisations à utiliser les services de volontaires en ligne quand cela est techniquement possible.

15. Résultats attendus

- La documentation technique portant sur la réforme, les ODD et les approches innovantes est collectée et rendue disponible pour le bureau du Coordonnateur Résident et les agences du Système des Nations Unies pour le développement ;
- Les Rapports et documents majeurs produits dans le cadre du processus de réforme du Système des Nations Unies pour le développement sont synthétisés et présentés au bureau du Coordonnateur Résident et aux agences ;
- Des propositions d'approches innovantes pour la mise en œuvre de la réforme du Système des Nations Unies pour le développement et les Objectifs de Développement Durable sont proposés au Coordonnateur Résident et à l'Equipe pays ;
- Le développement des capacités grâce à l'encadrement, le suivi et la formation continue, en travaillant (y compris la supervision) avec le personnel national ou les homologues de la contrepartie (gouvernementale ou non-gouvernementale, y compris les partenaires d'exécution (IP));
- La perspective de l'âge, du genre et de la diversité (AGD) est systématiquement appliquée, intégrée et documentée dans toutes les activités tout au long de l'affectation
- Un rapport des réalisations dans le domaine du volontariat pour la paix et le développement pendant l'affectation, comme par exemple le nombre de volontaires mobilisés, la participation aux activités et la contribution au développement des capacités.

Qualifications/compétences requises

16. Niveau de qualifications: Licence/Maitrise

17. Domaine de qualification(s):

Etre titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Master dans le domaine de l'économie, de l'environnement, des sciences sociales, de la statistique, des sciences de gestion, des sciences politiques, études de développement ou tout autre domaine connexe.

18. Expérience requise: Un minimum de 3 années d'expérience professionnelle dans la gestion de projet/connaissance, relations internationales.

19. Description de l'expérience:

- Une connaissance du Système des Nations Unies serait un atout ;
- Bonne connaissance des Objectifs de Développement Durable
- Aptitude à travailler sous la contrainte des délais et des résultats en faisant preuve d'initiative, de dynamisme et de pro activité ;
- Aptitude et intérêt à travailler en équipe dans un environnement multiculturel ;
- Solides capacités d'expression écrite et orale ;
- Aptitude à communiquer de façon efficace avec les différents partenaires impliqués ;
- Ouverture d'esprit et volonté de faire preuve d'adaptabilité et de souplesse dans les relations avec ses collaborateurs ;
- Capacité à planifier et à organiser les tâches ;
- Bonne maîtrise de l'outil informatique.

20. Langue(s): Français, anglais

21. Domaines d'expertise:

Expertise	Obligatoire / Facultatif
Gestion de connaissance	Obligatoire
Objectifs du développement durable	Obligatoire
Innovation	Facultatif

22. Exigence de Permis de conduire dans l'accomplissement de travail : non

23. Compétences et valeurs:

- Intégrité et professionnalisme: expertise démontrée dans le domaine de spécialité et aptitude à formuler un jugement sûr; niveau d'autonomie très élevé, sens de l'initiative personnelle et capacité à prendre ses responsabilités; volonté d'accepter les responsabilités et capacité à travailler de façon autonome selon les procédures établies dans un environnement politiquement sensible, tout en faisant preuve de discernement, et en gardant son impartialité et sa neutralité; capacité à gérer l'information de façon objective, précise et confidentielle; réactivité et sens du service.
- Responsabilité: maturité et sens des responsabilités; capacité à fonctionner dans le respect des règles et règlements de l'organisation.
- Engagement à l'apprentissage continu: esprit d'initiative et volonté d'apprendre de nouvelles compétences et de se tenir au courant des nouveaux développements dans son domaine d'expertise; capacité d'adaptation aux changements qui surviennent dans l'environnement de travail.
- Planification et organisation: efficacité organisationnelle et aptitude à résoudre des problèmes avérés, capacité à gérer un grand volume de travail d'une manière efficace et dans les délais impartis; capacité à établir des priorités et à planifier, coordonner et faire le suivi de son (propre) travail; capacité à travailler sous pression, avec des délais contraignants, et à gérer plusieurs projets / activités en parallèle.
- Travail d'équipe et respect de la diversité : aptitude à travailler efficacement avec les autres secteurs/unités au sein de l'organisation ; capacité avérée à établir et à maintenir

des partenariats efficaces ainsi que des rapports de travail harmonieux dans un environnement multi-culturel et multi-ethnique avec sensibilité et respect de la diversité et de l'égalité;

- Communication: compétences interpersonnelles confirmées; bonnes compétences en communication orale et écrite, y compris la capacité d'écrire des rapports clairs et concis; capacité à effectuer des présentations, à formuler de manière claire et précise différentes options; capacité à faire des recommandations et à les défendre; capacité à communiquer et à faire preuve d'empathie avec le personnel (y compris le personnel national), le personnel militaire, les volontaires, les homologues et les interlocuteurs locaux issus de milieux très divers; capacité à garder son sang froid et à rester serviable avec le personnel, tout en étant objectif, sans montrer d'intérêt personnel; capacité à transférer des informations et des connaissances à un large éventail de groupes cibles;
- Flexibilité, adaptabilité, capacité et volonté de travailler dans les environnements difficiles, éloignés et potentiellement dangereux pour de longues périodes, impliquant des conditions de vie difficiles et peu de confort, et notamment de fréquents déplacements au sein de la zone d'opérations; disponibilité à être déployé(e) /transféré à d'autres lieux d'affectation dans la zone d'opérations, si nécessaire;
- Adhésion manifeste aux principes d'engagement volontaire, incluant la solidarité, la compassion, la réciprocité et l'autonomie; ainsi qu'aux valeurs fondamentales de l'ONU.

Conditions de Service et d'autres informations

24. Conditions de Service:

La durée de votre affectation est de 24 mois.

L'allocation de subsistance des Volontaires (VLA) est versée à la fin de chaque mois pour couvrir les frais de logement, les charges locatives (eau, électricité et gaz), le frais de transport, les communications et les autres besoins de base. La VLA est calculée en appliquant l'indice d'ajustement de poste (PAM) au taux de VLA de base de 1.631 dollars Etats Unis (\$EU). La VLA de base s'applique à l'ensemble des pays, tandis que le PAM est spécifique au pays et peut varier chaque mois en fonction du coût de la vie.

Cette méthode est ainsi établie pour s'assurer que les Volontaires internationaux des Nations Unies ont un pouvoir d'achat comparable quels que soient les lieux d'affectation. Le PAM est établi par la Commission de la Fonction Publique Internationale (CFPI) et est publié au début de chaque mois sur le site Web de la CFPI (<http://icsc.un.org>). Par exemple, si le PAM pour le mois en cours est de 54,6%, le VLA pour ce mois sera de $(1.631 \text{ \$EU} \times 54,6/100) + 1.631 = 2.522 \text{ \$EU}$. A ce montant obtenu s'ajoute une allocation familiale (FA) pour les volontaires qui ont des personnes à charge: 250 \$EU si le/la Volontaire des Nations Unies a une seule personne à charge, et 450 \$ US si le/la Volontaire des Nations Unies a deux personnes à charge ou plus).

Quand les Volontaires des Nations Unies sont affectés dans des lieux d'affectation « sans famille » où les conditions de vie sont très difficiles et classées par la CFPI sous la Catégorie D ou E, ils reçoivent une prime mensuelle leur permettant de faire face aux dépenses additionnelles dues aux conditions de vie difficiles.

En outre, les Volontaires des Nations Unies reçoivent une indemnité d'installation (SIG) en début d'affectation (si le/la volontaire ne résidait pas dans le lieu d'affectation pendant au moins 6 mois avant la prise de fonction) et, également en cas de réaffectation à un autre lieu d'affectation.



Pendant leur affectation, les Volontaires des Nations Unies sont couverts pour une assurance médicale et une assurance-vie qui couvre également les situations d'invalidité permanente.

Ils/elles reçoivent le billet d'avion pour le voyage d'affectation. Ils/elles ont droit aux congés annuels et font partie intégrante du système de sécurité de l'ONU (y compris les remboursements des frais liés aux mesures de sécurité résidentielle). Ils/elles ont droit aux per diem pour les missions officielles aux taux établis par l'ONU. A la fin de l'affectation, un billet d'avion (si applicable) et une indemnité de réinstallation après service satisfaisant sont payés par le Programme VNU.

Le programme VNU enverra une copie des conditions de service, y compris le code de conduite, au candidat retenu pour de plus amples informations.

Le programme VNU est un programme qui promeut l'égalité des chances et encourage les candidatures de professionnels qualifiés. Le Programme VNU s'engage à assurer la diversité en termes de genre, de nationalités et de cultures.

T. +49 (0) 228-815 2000
F. +49 (0) 228-815 2001

A. Platz der Vereinten Nationen 1, 53113 Bonn, Allemagne
W. www.unv.org

Nous sommes l'inspiration en action